



Fiche de présentation

Conférence du 28 juin 2006 sur les processus de mise à niveau des entreprises et la Formation Professionnelle : quels enseignements pour le Sénégal ?

L'Agence Française de Développement, en partenariat avec la Confédération Nationale des Entreprises Sénégalaises, le Conseil National du Patronat et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Sénégal, organise un séminaire le 28 juin 2006 sur le thème « les processus de mise à niveau : rôle des entreprises et formation professionnelle : quels enseignements pour le Sénégal ».

Ce séminaire aura pour objet de présenter les études conduites par l'AFD, d'une part, sur les programmes de mise à niveau des entreprises au Sénégal, au Maroc et en Tunisie, d'autre part, sur les réformes des dispositifs de formation professionnelle en Europe (Grande Bretagne, Allemagne, Espagne et France) et dans certains pays du Sud (Sénégal, Algérie, Maroc, Tunisie). A l'issue de ces présentations, un débat aura lieu avec la salle composée de responsables d'entreprises sénégalaises, de décideurs politiques, d'universitaires et de représentants d'agences de développement ; quelques représentants d'autres pays de la région seront aussi invités.

Le thème retenu est celui de l'articulation entre politiques publiques et rôle du secteur privé dans les dynamiques d'émergence, et plus particulièrement dans les processus de croissance accélérée. De nombreux pays en développement sont en effet confrontés aujourd'hui à une équation sociale et commerciale dont la résolution passe par une croissance accélérée et l'émergence d'activités à plus forte valeur ajoutée et à contenu important en emplois qualifiés. L'un des facteurs de cette équation est l'arrivée massive, sur le marché du travail, d'une population nombreuse, jeune et présentant des niveaux de qualification encore insuffisamment adaptés aux besoins des secteurs productifs. Un autre facteur est celui de l'ouverture commerciale, et donc de l'exposition de secteurs productifs nationaux, qui se sont développés à l'abri de protections douanières, à une concurrence internationale exacerbée par la présence des pays émergents d'Asie.

En réponse à ces contraintes, les politiques publiques mises en œuvre ont principalement pour objectif une modernisation accélérée des secteurs productifs, mais aussi des relations sociales. La mise à niveau des secteurs productifs, entendue comme politique de renforcement de la compétitivité des entreprises par la promotion des investissements de productivité et de modernisation, a été l'un des axes d'action. Elle a été complétée par une « mise à niveau » des dispositifs de formation professionnelle dont l'objet est de produire les qualifications et compétences demandées par les secteurs productifs. Pour produire toute leur efficacité, ces politiques publiques doivent être relayées, par et dans les entreprises.

Deux thèmes seront présentés, qui s'appuient sur la présentation des études menées par le département de la recherche de l'AFD :

- La mise à niveau des entreprises : Une étude comparative Tunisie – Maroc – Sénégal a été menée en 2004 et 2005. Au delà des impacts des politiques de mise à niveau, dont la mesure reste à ce jour peu approfondie et limitée à la seule Tunisie, l'étude porte principalement sur l'architecture des dispositifs mis en place ainsi que sur la logique économique des politiques engagées. A titre

d'illustration, il apparaît que le programme développé en Tunisie répond à une logique de forte incitation publique à l'investissement de productivité, avec un positionnement de l'Etat en tant qu'acteur actif dans l'orientation et la mise en place des appuis au secteur privé. A l'inverse, le Maroc semble avoir retenu une approche plus libérale, l'Etat cherchant à agir sur les imperfections de marché. Dans un tout autre contexte, le programme de mise à niveau au Sénégal, s'il répond à une logique de croissance accélérée, s'inscrit dans un environnement marqué par la faiblesse d'un tissu des entreprises manufacturières, souvent informelles et de petite taille.

- Les dispositifs de formation professionnelle et leur financement : l'objet de L'étude a été de conceptualiser, en retenant le prisme du financement, les modes d'organisation et de fonctionnement des dispositifs de formation professionnelle dans des pays européens (Allemagne, Espagne, Grande Bretagne, France) et des pays du Sud (Algérie, Maroc, Sénégal, Tunisie). Ces pays, qu'ils soient du Nord ou du Sud, ont engagé au cours des dernières années d'importantes réformes qui répondent à un objectif identique : produire des compétences professionnelles qui rencontrent une demande de l'économie, aujourd'hui mais aussi demain. La lecture de ces réformes par le prisme du financement de la formation a permis de situer la nature et l'importance du positionnement et du rôle des acteurs des dispositifs de formation : Etat, institutions de formation, entreprises, apprenants.

Cette conférence, qui se tiendra au Méridien Président, réunira les responsables de l'administration en charge de ces programmes de mise à niveau, des chefs d'entreprises, des responsables des institutions bancaires ainsi que des représentants des principales organisations professionnelles et du monde académique.